

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 novembre 2022 à 18h30

Siège de la Communauté de communes
28 Route des Bordes à Bonnée

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

* * *

- 1- Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022
- 2- Décisions prises par le Bureau communautaire et Monsieur le Président au titre des délégations d'attribution
- 3- Subvention à la commune de Cerdon dans le cadre du soutien aux animations locales
- 4- Subvention à la commune de Bray-Saint Aignan dans le cadre du soutien aux animations locales
- 5- Subvention à la commune de Viglain dans le cadre du soutien aux animations locales
- 6- Dissolution du Syndicat mixte du bassin de la Bonnée
- 7- Conclusion d'une convention avec la Communauté de communes des Loges pour la mise en œuvre de la compétences GEMA
- 8- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret
- 9- Convention relative à la mise en œuvre de la prestation de service Délégué à la protection des données mutualisé avec le GIP RECIA
- 10- Accord cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison de repas et de goûters en liaison froide pour les crèches d'Ouzouer sur Loire et de Sully sur Loire
- 11- Modification des statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France
- 12- Budget principal – Décision modificative n°2
- 13- Budget de l'OTI – Décision modificative n°1
- 14- PACT – Inscription d'actions
- 15- Cession d'un bien sur la ZAE de la Jouanne à Ouzouer sur Loire au profit de la SARL QAHSER
- 16- Attribution d'un fonds de concours exceptionnel à la ville de Sully sur Loire
- 17- Attribution de fonds de concours
- 18- Modification des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 19- Modification de la composition du bureau communautaire
- 20- Questions diverses

Le Président

Gérard BOUDIER

